



**Procès-verbal de la 43^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 8 mars 2013 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Colette Bergeron, Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Michel Leclerc
À Laval : Jacques Pelletier, Céline Tremblay

Était absent : Francine Lambert

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 février 2013
3. Suivi du procès-verbal du 8 février 2013
 - a. Site Web de l'APRES-INRS
 - b. Procédures des activités hors APRES-INRS
 - c. Mise à jour des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
 - d. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS
4. Activités
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Laval/Montréal
5. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres
6. Rapport financier
 - a. État des cotisations pour l'APRES-INRS
 - b. Perspectives budgétaires
 - c. Tableaux financiers
7. Divers
 - a. Journée UQ – 2013
 - b. Invitation « vin-fromage » ARUQSS
 - c. Marche à pied chez les séniors
8. Confirmation de la date de la prochaine réunion
9. Levée de la réunion



1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Michel Leclerc, l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Résolution CA43-mars-8-13-01

2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 février 2013

Sur proposition de Céline Tremblay, appuyée par Magella Cantin, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

Résolution CA43-mars-8-13-02

3. Suivi du procès-verbal du 8 février 2013

a. Site Web de l'APRES-INRS

Magella Cantin fait le point sur les commentaires reçus des membres du Conseil concernant le dernier projet de refonte du site Web de l'APRES-INRS qu'il a transmis par courriel suite à la dernière réunion. Plus particulièrement, les commentaires de Michel Leclerc retiennent l'attention des membres du Conseil. Magella Cantin en a discuté avec Serge Verret, responsable des services informatiques de l'INRS.

Après discussions, Magella Cantin soumettra par courriel un projet modifié du site Web comportant un nouveau regroupement des items du menu afin d'en faciliter la consultation et priorisant les services offerts aux membres ainsi que la galerie de photos.

b. Procédures des activités hors APRES-INRS

À la demande de Rudolf Bertrand, Magella Cantin contactera les représentants des associations de retraités du réseau de l'UQ de la région de Québec. Il fera rapport de ses démarches lors de la prochaine réunion.

c. Mise à jour des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Jacques Pelletier présente la 2^e version de la mise à jour des Statuts et règlements de l'Association qu'il a transmis par courriel aux membres du Conseil le 12 février dernier.

Après discussions, il est convenu d'apporter les modifications suivantes à la 2^e version de la mise à jour déposée :

- Le remplacement du «1^{er} administrateur» par «administrateur, région de Québec»
- Le remplacement du «2^e administrateur» par «administrateur, région de Montréal»
- Dans l'article 7.9, remplacer «ou le vice-président de la région de Québec» par «ou l'un des vice-présidents»



Le secrétaire apportera les modifications au projet de mise à jour des Statuts et règlements et transmettra par courriel aux membres du Conseil cette version finale.

Sur proposition de Jacques Pelletier, appuyée par Céline Tremblay, la mise à jour des Statuts et règlements est acceptée et sera soumise pour adoption à l'Assemblée générale lors de sa prochaine réunion statutaire annuelle.

Résolution CA43-mars-8-13-03

Lors de la convocation de l'Assemblée générale, en plus des Statuts et règlements actuellement en vigueur, une version de la mise à jour avec les modifications apparentes et une version finale de la mise à jour seront déposées dans le site Web de l'APRES-INRS.

d. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS

Les membres discutent de la lettre de Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, adressée à Rudolf Bertrand le 4 février 2013. Cette lettre nous confirme que la contribution financière de l'INRS à l'APRES-INRS ne sera pas reconduite pour la prochaine année, soit 2013-2014 et ce, en raison des compressions budgétaires importantes annoncées par le Gouvernement québécois. Dans sa lettre, il précise qu'il nous sera possible d'utiliser les fonds résiduels à cette date le cas échéant.

Il est rappelé que l'INRS accorde un crédit de 8 000 \$ à l'APRES-INRS depuis 2007. Cela découle d'une entente avec le directeur général précédent, Pierre Lapointe. De plus, il est mentionné que suite à l'envoi de la lettre de Daniel Coderre, une entente est intervenue entre la CREPUQ et le Gouvernement. Cette entente prévoit que la compression de 124 millions de dollars imposée pour l'année 2012-2013 est maintenue tandis que la seconde, elle aussi de 124 millions, sera étalée sur sept ans à partir de 2013-2014.

Comme prévu lors de la dernière réunion, Rudolf Bertrand et Magella Cantin ont sollicité une rencontre avec le directeur général de l'INRS afin que l'INRS reconsidère sa décision. Cette rencontre devrait se tenir vers la mi-avril.

4. Activités

a. Région de Québec

La visite de l'Aquarium de Québec s'est effectuée comme prévu. 13 membres actifs et 3 non-membres y ont participé. Cette visite a été suivie d'un souper au restaurant l'Académie. Le coût total assumé par l'APRES-INRS s'élève à 119,47 \$ pour les membres actifs, le souper ayant été payé par les participants.

Colette Bergeron proposera par courriel aux membres du Conseil une autre activité à réaliser d'ici la mi-juin 2013.



b. Région de Laval/Montréal

En raison de l'absence de Francine Lambert, Céline Tremblay rappelle que Francine Lambert a entrepris les démarches afin d'organiser un dîner dans une cabane à sucre, comme déjà offert l'année dernière. Cette activité aurait lieu à la fin de mars prochain. Elle propose que l'Association assume un coût de 20,00 \$ par membre actif qui participera à cette activité. L'année dernière, le coût total assumé s'est élevé à 400 \$.

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Colette Bergeron, il est décidé que l'APRES-INRS assumera un coût de 20,00 \$ par membre actif qui participera à cette activité, estimé à une vingtaine de personnes.

Résolution CA43-mars-8-13-04

5. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres

Aucune demande d'adhésion de nouveaux membres n'a été reçue depuis la dernière réunion.

6. Rapport financier

a. État des cotisations pour l'APRES-INRS

Michel Leclerc présente le document «*Comparaison des revenus et dépenses au 1^{er} mars 2013 et des prévisions pour finir avec le budget 2012-2013*». Ce document a été transmis par courriel le 1^{er} mars 2013 aux membres du CA.

b. Perspectives budgétaires

Suite à la dernière réunion, Michel Leclerc a préparé des prévisions budgétaires pour tenir compte de la suspension de financement de l'INRS à compter du 30 avril prochain. Les documents à cet effet ont été transmis par courriel aux membres du Conseil le 1^{er} mars dernier. Michel Leclerc présente les documents transmis et répond aux questions.

Considérant les prévisions budgétaires déposées prenant en compte le non versement de la contribution financière de l'INRS pour l'année 2013-2014, les deux mesures suivantes de restriction budgétaire pour cette période sont adoptées dès maintenant :

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Céline Tremblay, il est décidé que la réunion statutaire annuelle d'octobre 2013 de l'Assemblée générale de l'APRES-INRS se tiendra en vidéoconférence.

Résolution CA43-mars-8-13-05



Sur proposition de Céline Tremblay, appuyée par Magella Cantin, il est décidé que l'APRES-INRS assumera un coût maximal de 20,00 \$ par membre actif qui participera aux repas de Noël 2013 offerts par notre Association à Québec et à Montréal.

Résolution CA43-mars-8-13-06

c. Tableaux financiers

Michel Leclerc présente les tableaux financiers transmis par courriel le 1^{er} mars dernier. Dans le cadre de la décision de l'INRS de ne plus verser sa contribution financière, la mesure suivante de restriction budgétaire est adoptée :

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Magella Cantin, il est décidé que la somme allouée aux activités sociales de l'APRES-INRS pour finir l'année financière en cours sera diminuée à 1 000\$.

Résolution CA43-mars-8-13-07

7. **Divers**

a. Journée UQ – 2013

Magella Cantin informe les membres du Conseil que la journée annuelle de l'Association des retraités du siège social de l'UQ (ARUQSS) se tiendra le 8 août 2013. Il s'agit d'une journée d'activités, incluant du golf. Considérant les coûts pour la journée de golf (incluant le souper) et le coût de celui-ci, il est proposé de contribuer à raison de 50% environ de ceux-ci, soit 20 \$ pour la journée de golf et 10 \$ pour le souper seulement. L'année dernière, environ une douzaine de membres de l'APRES-INRS ont participé à cette journée.

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Magella Cantin, il est décidé que l'APRES-INRS assumera une contribution de 20,00 \$ par membre actif qui participera aux activités de la journée et de 10,00 \$ par membre actif qui participera au souper et ce, lors de cette journée de l'ARUQSS du 8 août 2013.

Résolution CA43-mars-8-13-08

b. Invitation « vin-fromage » ARUQSS

Magella Cantin informe les membres du Conseil qu'une activité «vin-fromage» est organisée par l'ARUQSS, laquelle se tiendra le 15 mars prochain. Cette activité a pour but de recueillir des dons pour la Fondation de l'UQ. Une invitation a été transmise aux membres de l'APRES-INRS.

c. Marche à pied chez les seniors

Jacques Pelletier rappelle aux membres du Conseil que nous avons reçu une demande d'Ariane St-Louis, étudiante de Marie-Soleil Cloutier, professeure adjointe au Centre Urbanisation Culture



Société de l'INRS. Dans le cadre d'un projet de recherche conjoint entre l'INRS et l'Université de Paris 4 sur la mobilité des aînés, ils recherchent des volontaires afin de répondre à un questionnaire. Les volontaires doivent notamment être âgés de 65 ans et plus et résider sur l'Île de Montréal.

Après discussions, il est convenu que Francine Lambert enverra un courriel d'invitation aux membres de l'APRES-INRS résidant sur l'Île de Montréal. De plus, Magella Cantin déposera dans notre site Web la demande de participation à ce projet de recherche.

8. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 3 mai 2013 à 9 h 30.

9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Magella Cantin, appuyé par Céline Tremblay, propose la levée de la réunion à 11 h 10.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Rudolf Bertrand
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 3 mai 2013.